



académie
Bordeaux

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



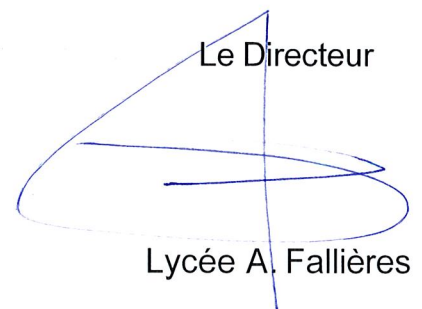
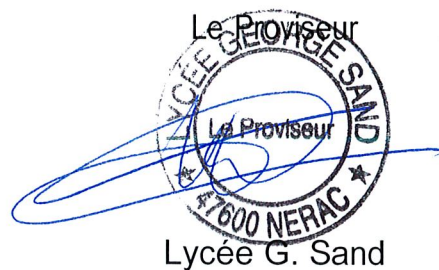
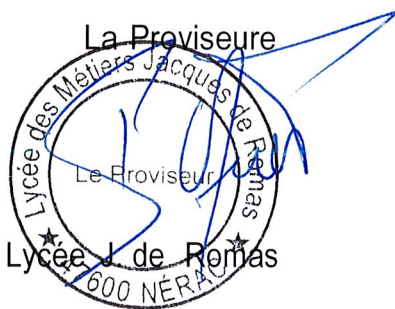
RENTREE SCOLAIRE 2025-2026
INTEGRER LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL
D'UN LYCEE de NERAC

Procédure à suivre pour les élèves souhaitant intégrer la section football :

- Etre admis dans un des trois lycées de Nérac (George Sand, Jacques de Romas, Armand Fallières),
- Avoir été sélectionné lors des tests sportifs,
- Etre licencié dans un club sportif,
- Demander un des trois lycées de Nérac en 1^{er} vœu lors de la procédure d'affectation auprès du collège d'origine au mois de mai.

Les tests de détection auront lieu le **mercredi 14 mai 2025 de 14h à 17h au stade de football de Nérac.**

Pour s'y inscrire veuillez remplir et renvoyer le dossier ci-après à retourner au Lycée George Sand, et vous rendre le jour des tests au stade de Nérac (vous ne recevrez pas de convocation).



FFF-LFA-DISTRICT DE FOOTBALL DE LOT-ET-GARONNE

LIGUE : AQUITAINE

Section sportive Football Second Cycle de NERAC
Rentrée 2025

Fiche de Pré-Inscription au concours sportif qui se déroulera
Le Mercredi 14 mai 2025 (de 14 heures à 17 heures)
sur le terrain de football de NERAC

NOM du candidat :		PRENOM :	
Date Naissance :			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Responsable à contacter :			
Nom :			
Téléphone :			
<u>Mail :</u>			
Renseignements scolaires :			
Votre Etablissement scolaire :			
Votre classe :			
S'agit-il d'une Section Sportive Football : OUI NON			
Quel lycée de Nérac avez-vous demandé en 1 ^{er} vœu ?			
Renseignements sportifs :			
Club dans lequel vous êtes licencié :			
Numéro de licence :			
Poste de jeu principal :			
Niveau de compétition de votre équipe : DISTRICT LIGUE			
NATIONAL			
Avez-vous été sélectionné ? DISTRICT - LIGUE			
L'évaluation sportive s'effectuera à base de jeux			
Signature des responsables :		Signature du candidat :	
document à retourner au : SSF, Lycée George Sand, Bd Pierre de Coubertin, 47600 Nérac			
Avant le 16 avril 2025			
Joindre les bulletins scolaires du 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre.			